WAF : LA RUPTURE DIFFICILE

Category: Club de remise en forme
Tag: Insolite

Rompre un contrat pour cause de force majeure est parfois difficile.

Le courrier adressé à une de nos adhérentes par la société WAF nous a étonné. Notre adhérente a fourni un certificat médical déconseillant l'activité sportive. Cette situation, imprévue, n'a pas plu à la société. Elle a adressé un courrier qui nous a surpris et que nous publions :

La lettre de WAF

Nous sommes perplexes devant les arguments utilisés. Le droit suffisait. Une morale est à tirer de cette situation. Si vous souhaitez signer un contrat de ce type, faites TOUJOURS une visite médicale avant !